

# Outil sur la reconnaissance territoriale

La publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada à inciter plusieurs groupes à intégrer une reconnaissance territoriale dans leurs pratiques. Elle vise à souligner qu'un événement se tient sur un territoire accaparé aux peuples autochtones tout au long de la colonisation. Les objectifs de cette pratique sont de sensibiliser la population aux liens que les peuples autochtones entretiennent avec le territoire ainsi qu'à l'histoire du colonialisme et à ses conséquences. Plus précisément, cette pratique vise à :

Supporter l'autodétermination des peuples autochtones

S'opposer aux différentes formes d'oppression vécues

Décoloniser les institutions, les organismes, les lieux, etc.

Démontrer notre solidarité tout en prenant conscience de nos privilèges

## La reconnaissance territoriale n'est pas une fin en soi...

La reconnaissance territoriale constitue l'un des gestes qui peuvent être posés dans un processus de réconciliation, mais elle ne règle pas tous les enjeux liés au colonialisme. Elle doit s'inscrire dans une démarche sincère et profonde et être accompagnée de réelles actions.

**NB** Ce serait irrespectueux de demander à un-e Autochtone de prononcer l'énoncé de reconnaissance territoriale, d'autant plus si l'action se déroule sur son territoire.

## Lexique

**Autodétermination** : Le fait pour une Nation de choisir librement son statut politique et d'assurer librement son développement économique, social et culturel.

**Décolonisation** : Reconnaître les rapports inégalitaires entre les allochtones et les peuples autochtones. Cesser de considérer les idées et les approches occidentales supérieures à celles des autres cultures et empêcher les dynamiques structurelles de pouvoir qui le permettent (dans ce cas celle des différents peuples autochtones).

## Pour aller plus loin:

Consulter la carte indiquant les territoires non cédés des Nations : <https://native-land.ca/?lang=fr>

Aide-mémoire : [https://www.mikana.ca/wp-content/uploads/2022/08/Mikana\\_Aide-memoire\\_web.pdf](https://www.mikana.ca/wp-content/uploads/2022/08/Mikana_Aide-memoire_web.pdf)

## Comment faire une reconnaissance territoriale ?

La reconnaissance territoriale est une pratique qui évolue. Il n'y a donc pas une seule recette possible. Nous vous présentons 5 éléments à y intégrer en tout ou en partie.

**1** Souligner que nous sommes sur des terres non cédées. Nommer de manière spécifique le nom de la Nation autochtone et du territoire dans la langue de celle-ci où se trouve la rencontre, réunion, manifestation, etc.

**2** Décrire l'intention et la motivation de la reconnaissance: Comment la mission de l'organisme, l'événement organisé ou autre se situent par rapport au territoire et aux Nations qui l'habitent ?

**3** Expliquer les origines de ce lieu (lieu d'échanges, de rencontre, etc.) qui a été colonisé.

**4** Reconnaître le privilège de vivre sur ces territoires.

**5** Inviter le public à soutenir les actions menées par les autochtones sur des enjeux spécifiques et propres au territoire ciblé.

Saviez-vous qu'à l'origine, la reconnaissance territoriale est une coutume autochtone ? Lorsqu'une Nation va à la rencontre d'une autre, elle témoigne ainsi de son respect à l'égard de la Nation qui la reçoit et la remercie de son accueil.

Cet outil est fortement inspiré de la boîte à outils Mikana et s'inscrit dans un effort de décolonisation de nos pratiques.

[www.repac.org](http://www.repac.org)